

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 novembre 2012

L'an deux mil douze, le vingt neuf novembre à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Primarette, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Angéline APPRIEUX, Maire.

Présents : APPRIEUX Angéline, DANZO Daniel, FAURE Maurice, BRAGANTI Karine, ANDRE Jean Paul, AVALLET Michèle, CARRION Adèle, DELAY Jean-Louis, GAS Marcel, HUREL Noël, LANTHEAUME Christiane, POURCHERE Jean-Daniel,

Absents et excusés : PEDEUX Françoise, SANTONAX Martial

Secrétaire de séance : AVALLET Michèle

Date de convocation : le 27 novembre 2012

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut valablement délibérer.

Tous les participants ont eu connaissance du compte rendu du précédent conseil. Madame le maire en rappelle néanmoins, les grands titres et les délibérations prises lors de ce conseil.

L'ordre du jour du présent conseil peut être développé :

- Arrêtés,
- Travaux 2012,
- Urbanisme,
- Comptes-rendus des délégués (commissions intercommunales, communales et syndicats),
- Courriers reçus,
- Questions diverses.

Arrêtés

Madame le Maire informe son conseil qu'elle va prendre un arrêté modifiant le règlement de la redevance incitative face aux nombreux dépôts d'ordures sauvages constatés sur la commune. Le règlement intègrera désormais une facturation de 75 € due par toute personne prise à effectuer des dépôts d'ordures sauvages sur la commune.

Le conseil municipal approuve cette démarche.

Travaux 2012

Eglise : réception des travaux réalisée ; Néanmoins constat de fuite d'eau à partir du clocher
Vérifier si ce problème persiste après les fortes pluies constatées cette semaine.

Stade : constat de vandalisme sur la pelouse du stade où les repères d'une trentaine de pièges, posés pour prendre les taupes, ont été enlevés et brûlés. L'entreprise ZAPPA mandatée pour piéger les taupes et la mairie ont déposé une main courante à la gendarmerie.

A ce jour environ une quarantaine de taupes et de rats taupins ont été pris.

Demande de devis pour le changement d'une rambarde.

Eclairage public : visite de chantier avant réception des travaux : les mâts sont posés, les raccordements sont faits, néanmoins des réserves seront à notifier pour par exemple :

- La reprise en bi-couche de la chaussée au printemps 2013,
- La réfection de talus qui risquent de glisser par suite de mâts trop encastrés dans ces derniers : à prévoir également au printemps 2013.

La mise sous tension de la ligne devrait être opérationnelle semaine 48.

Le versement de l'acompte sera réalisé à hauteur de 80% ; le reste à la réalisation des réserves.

Jean Paul André soulève une question relative à notre politique en matière d'éclairage et notamment sur le coût.

- ⇒ Le projet est d'éclairer le cœur du village et les zones les plus habitées d'où la réalisation du projet d'éclairage public de la rue du Lavoir et de Nicollière où des constructions nouvelles sont venues étoffer la zone avec des familles avec des jeunes enfants.
- ⇒ Quant au coût généré par le temps d'éclairage : voir la programmation d'une minuterie (proposition d'éteindre les candélabres entre 1h et 5h du matin)

La facture à régler à ERBF pour le raccordement au réseau d'éclairage public est de 2058 € TTC.

Dans le chapitre éclairage, Madame le Maire aborde le problème des branchements des guirlandes du comité des fêtes pour les illuminations. La société SERP est passée et indique qu'ils ne sont pas conformes et ont été enlevés. A voir pour : demander des devis pour la mise aux normes des branchements et au moment des soldes se renseigner sur l'acquisition de guirlandes à moindre coût.

Les illuminations ne se feront donc pas cette année.

Les eaux pluviales : réception de l'étude menée par « Alp'études » pour les zones du Lavoir et de Simandre :

- Analyse et diagnostic de l'état actuel : 4500€ HT
- Etude de la restructuration : 3240€ HT + 1610€ HT
- Prescription générale de gestion EP du schéma directeur : 2260€ HT

Coût total : 11610€ HT soit 13885,56€ TTC

Le conseil indique qu'il faudra rencontrer cette société car les travaux sont à prévoir et sont incontournables mais sur quelle année budgétaire ?

A prévoir également au prochain PLU d'intégrer un schéma directeur des eaux pluviales.

Urbanisme

PC : Collion Jean Michel : création d'une activité d'héliciculture (élevage d'escargots) : modification des annexes et création de 18M2 de surface.

Demande de pièces complémentaires : pour le dossier de la SCI Clerc PC.

Par ailleurs, Daniel Danzo fait part au conseil des nouvelles règles d'urbanisme dans l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Comptes-rendus des Délégués

- Commission communication CCTB :

Signalétique des bâtiments par plaques, totems ou inscriptions spécifiques,

Elaboration du journal de janvier qui abordera certainement les 20 ans de la Communauté de Communes.

- SEDI

Madame le Maire indique qu'il sera posé des enregistreurs pour mesurer l'intensité du réseau dans deux maisons de la commune à la demande des occupants.

- Conseil d'école du 19 novembre

- Constat de l'effectif des élèves en constante baisse : 60 élèves,
- Exercice incendie le 27 novembre,
- Election des parents d'élèves,
- Modification du règlement de l'école pour la récupération des enfants à la suite des sorties d'école en cas de retard de leurs parents : il sera stipulé que les enfants ne seront plus gardés par l'école.

Cela renvoie le problème sur le règlement de la garderie où les parents (hors 3 familles) ont signé, qu'en cas de retard, les enfants étaient confiés à la garderie.

Madame le Maire va voir comment il est possible d'envisager la modification du règlement pour ne pas reporter le risque sur la garderie et la mairie.

- Projet inter classes sur les 4 éléments (eau, terre, feu, air) : exposition à la salle des fêtes le 12 Février 2013,
- La kermesse aura lieu le 28 juin 2013,
- Intervenant de musique : constat plus d'intervenant : attente d'une proposition,

- Sorties piscine à Saint Maurice l'exil,
- Bibliothèque : trouver un nouveau responsable en remplacement de Mme Basset,
- Rugby : activité jusqu'au 26 janvier 2013,
- Sorties prévues en rapport avec le thème des 4 éléments : à la montagne, aux grottes de Choranche, au musée de l'eau et un spectacle encore non défini,
- Installation d'un TBI (tableau blanc interactif),
- Les enseignants réfléchissent pour monter un site internet « web école »

Les demandes faites à la mairie :

- Dangerosité du muret le long de la place : prévoir un garde-corps pour les escaliers,
- Mise en place d'un bac à sable,
- Toilettes, problème de fuite,
- Utilisation de la salle des fêtes. A ce sujet Madame le Maire va préciser que la salle est disponible pour les écoles la mardi et le jeudi et qu'il est interdit de procéder à des jeux de ballon. Le règlement intérieur de la salle des fêtes sera enrichi de ces précisions.

Courriers reçus

Néant

Questions diverses

Madame le Maire signale des réflexions relatives à la qualité de l'eau et indique que c'est peut être à cause des travaux sur la commune de Cour et Buis, où la densité de chlore a été diminuée.

Plus aucun sujet n'étant à débattre, **le conseil est clos à 22 h**

Le prochain conseil aura lieu le jeudi 20 décembre 2012 à 20 h